



COLLÈGE
REINE
MARIE

PSYCHOÉDUCATEUR.TRICE

POSTE À TEMPS COMPLET

LE COLLÈGE UNIQUE, OUVERT
ET PROFONDÉMENT HUMAIN.

UNE OPPORTUNITÉ D'EMPLOI S'OUVRE À VOUS !

Relevant de la direction des services complémentaires et travaillant en étroite collaboration avec les directions de niveau, la personne titulaire du poste joue un rôle clé dans le bien-être, l'adaptation et la réussite des élèves. Par son approche humaine, proactive et collaborative, elle accompagne les élèves présentant des défis personnels, sociaux ou comportementaux et contribue à la mise en place d'un milieu de vie sain, inclusif et bienveillant.

Elle intervient en prévention, en accompagnement et en soutien auprès des élèves, tout en collaborant étroitement avec les enseignants, les professionnels, les parents et les partenaires externes afin de favoriser le développement des compétences personnelles, sociales et émotionnelles des jeunes. Elle participe également à l'élaboration et au suivi de stratégies et d'interventions adaptées aux besoins des élèves, contribuant ainsi activement à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

QUALIFICATIONS

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.
Expérience en milieu scolaire (un atout).

CONDITIONS SALARIALES

La rémunération est identique au secteur public et les conditions de travail sont établies selon la « Politique régissant les conditions d'emploi du personnel non enseignant » du Collège Reine-Marie.

Les personnes intéressées peuvent postuler en faisant parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 10 juillet 2026 à l'adresse suivante : rh@educrm.ca. Nous vous remercions de votre intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Collège Reine-Marie souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

POUR VOS AVANTAGES SOCIAUX ET PLUS ENCORE :

- Diners festifs avec notre traiteur ● Année ou une demi-année sabbatique possible après 5 ans de service
- Tiers des primes des assurances santé payées par le Collège ● Trois semaines de relâche pour le personnel enseignant
- Programme d'aide aux employés ● Rabais sur les frais de scolarité des enfants des membres du personnel
- Accès gratuit à une plateforme de soins de santé virtuels ● Congés de maladie monnayables
- Régime de retraite RREGOP identique au secteur public ● Permanence après deux ans
- Accès aux installations sportives (salle d'entraînement) ● Comité social ● Ambiance familiale